

À propos d'EthicsPoint

Signaler – Présentation Générale

Signalement - Sécurité et Confidentialité

Conseils et bonnes pratiques

À propos d'EthicsPoint

Qu'est-ce que EthicsPoint?

EthicsPoint est un outil de reporting complet et confidentiel pour aider la Direction et les employés à travailler ensemble pour lutter contre les fraudes, les abus et d'autres mauvaises conduites dans le lieu de travail non liées au Département RH, tout en cultivant un milieu de travail positif.

Pourquoi avons-nous besoin d'un système comme EthicsPoint?

Nous croyons que nos employés sont notre atout le plus important. En créant des canaux ouverts de communication, nous pouvons promouvoir un environnement de travail positif et maximiser la productivité.

Un système de signalement efficace augmentera nos autres efforts visant à favoriser une culture d'intégrité et de prise de décision éthique.

**Veuillez noter que «EthicsPoint» et «EthicsLine» sont utilisés indifféremment comme systèmes pour déclarer et signaler préoccupations et violations du code de conduite non liées au Département RH.*

Signaler – Présentation Générale

Quelle est la différence entre une préoccupation éthique et une préoccupation RH?

Les préoccupations en matière de RH sont des signalements de harcèlement, d'intimidation, de discrimination, de représailles ou inconduite en milieu de travail. Pour signaler ces types de préoccupations, les RH doivent être contactées à travers [HR Vhelp](#).

Une préoccupation éthique peut concerner la finance, la comptabilité, l'audit, la banque ou la lutte contre la corruption. Pour signaler ces types de préoccupations, Ethics doit être contacté par [Ethicspoint](#).

Puis-je signaler en utilisant Internet ou le téléphone?

Oui. Avec EthicsPoint, tu peux déposer un rapport confidentiel et anonyme par téléphone ou par Internet.

Les préoccupations RH peuvent être soumises à travers [HR VHelp](#) ou en appelant [votre HR Business Partner](#) via un téléphone privé.

Quels types de situations dois-je signaler?

Les systèmes EthicsPoint ou [HR VHelp](#) sont conçus pour que les employés signalent toute violation de notre Code de Conduite, ou toute autre préoccupation que tu pourrais avoir.

Si je vois une violation, devrais-je simplement la signaler à mon Manager, au Département Sécurité ou aux Ressources Humaines et laisser qui s'en occupent?

Lorsque tu observes un comportement qui, selon toi, viole notre Code de Conduite, nous nous attendons à ce que tu le signales. Idéalement, tu dois faire part de tes préoccupations à ton Manager direct ou à tout autre membre de notre équipe de Direction. Nous reconnaissons cependant qu'il peut y avoir des circonstances où tu n'es pas à l'aise de signaler de cette façon. C'est dans de telles circonstances que nous avons rendu le signalement anonyme à travers Ethicspoint ou tu peux signaler une préoccupation en matière de Ressources Humaines anonymement en appelant ton [HR Business Partner](#) à partir d'un téléphone privé. Nous préférons que tu signales anonymement plutôt que de garder l'information pour toi.

Pourquoi devrais-je signaler ce que je sais? Quel avantage puis-je en retirer?

Nous avons tous le droit de travailler dans un environnement positif et avec ce droit vient la responsabilité d'agir d'une manière éthique et de laisser que les personnes appropriées sachent si quelqu'un n'agit pas de façon appropriée. En travaillant ensemble, nous pouvons maintenir un environnement sain et productif. L'inconduite de l'entreprise peut menacer les moyens de subsistance de toute une société.

La direction veut-elle vraiment que je signale?

Oui, certainement. En fait, nous avons *Besoin* que tu signales. Tu sais ce qui se passe dans notre entreprise - le bon comme le mauvais. Tu pourrais avoir une connaissance initiale d'une activité qui pourrait être source de préoccupations. Tes signalements peuvent minimiser l'impact négatif

potentiel sur l'entreprise et sur nos employés. De même, offrir une contribution positive peut aider à identifier les problèmes qui peuvent améliorer la culture d'entreprise et les performances.

Où vont ces signalements? Qui peut y accéder?

Les rapports sont saisis directement dans le serveur sécurisé d'EthicsPoint ou HR VHelp pour empêcher toute violation éventuelle de la sécurité. Ethicspoint et le Département RH rendent ces rapports accessibles uniquement à des membres de l'entreprise qui sont chargés d'évaluer le signalement en fonction du type de violation et du lieu de l'incident. Chacun de ces destinataires du rapport a été formé pour garder ces rapports dans la plus grande confiance.

Ce système n'est pas juste un exemple de quelqu'un qui me surveille?

Les systèmes EthicsPoint et HR VHelp se concentrent sur un aspect positif de notre philosophie globale et nous permettent d'assurer un lieu de travail sûr, sécuritaire et éthique. Tu es encouragé à demander des conseils sur les dilemmes éthiques, à formuler des suggestions positives ou à communiquer une préoccupation. Une communication efficace est essentielle dans le milieu de travail d'aujourd'hui et cela est un excellent outil pour améliorer cette communication.

Nous avons soigneusement choisi le meilleur outil de Reporting afin de respecter nos obligations de conformité tout en conservant un environnement de Reporting positif.

Signalement - Sécurité et Confidentialité

Je crois comprendre que tout rapport que j'envoie à partir d'un ordinateur de la société génère un fichier journal qui montre chaque site web auquel mon ordinateur se connecte – est-ce que ce fichier journal m'identifiera comme le créateur du rapport?

EthicsPoint ne génère ni maintient aucun journal de connexion interne avec des adresses IP, donc aucune information liant ton ordinateur à EthicsPoint n'est disponible. En fait, EthicsPoint est contractuellement engagée à ne pas poursuivre l'identité du créateur du rapport.

Si tu te sens mal à l'aise de faire un signalement depuis ton ordinateur de travail, tu as la possibilité d'utiliser un ordinateur en dehors de notre environnement de travail (comme par exemple dans un cybercafé, chez un ami, etc.) via le site Web sécurisé d'EthicsPoint. Beaucoup de personnes choisissent cette option, en fait les données d'EthicsPoint montrent que moins de 12% des rapports sont générés pendant les heures de travail.

Puis-je déposer un rapport à la maison et rester anonyme?

Un rapport déposé depuis la maison, l'ordinateur d'un voisin ou de tout portail Internet restera sécurisé et anonyme. Un portail Internet n'identifie jamais un visiteur par son nom d'écran et les systèmes EthicsPoint et HR VHelp éliminent les adresses Internet afin que l'anonymat soit totalement maintenu. De plus, EthicsPoint s'engage contractuellement à ne pas poursuivre l'identité de la personne qui a signalé.

Je crains que les informations que je fournis à EthicsPoint révéleront finalement mon identité. Comment pouvez-vous m'assurer que cela ne se produira pas?

Le système EthicsPoint est conçu pour protéger ton anonymat. Cependant pour aider à assurer l'anonymat, tu-en tant que partie déclarante-dois t'assurer que le contenu du rapport ne révèle pas ton identité par erreur. Par exemple, "depuis mon bureau à côté de Jan Smith..." ou "dans mes 33 ans...".

Est-ce que la ligne téléphonique gratuite d'Ethicspoint est également confidentielle et anonyme?

Oui. Tu seras invité à fournir les mêmes informations que tu fournirais dans un rapport envoyé par Internet et un intervieweur dactylographiera vos réponses dans le site web d'EthicsPoint. Ces rapports ont les mêmes mesures de sécurité et de confidentialité appliquées lors de la distribution.

Que faire si je veux être identifié avec mon rapport?

Si vous le souhaitez, Il y a une section dans le rapport pour vous identifier.

Conseils et bonnes pratiques

Je sais que certaines personnes ont une conduite non éthique, mais cela ne m'affecte pas. Pourquoi devrais-je me préoccuper de le signaler?

Notre entreprise choisit de promouvoir le comportement éthique. Toute conduite contraire à l'éthique, à n'importe quel niveau, a en fin de compte un impact négatif sur l'entreprise et sur tous les employés, y compris toi. Il suffit de se rappeler ce qui s'est passé dans les récents scandales d'entreprise pour voir les effets désastreux qu'une action non éthique apparemment inoffensive peut avoir sur une entreprise autrement saine. Ainsi, si tu es au courant d'incidents de mauvaise conduite ou de violations éthiques, il faudrait considérer le signalement comme un devoir envers toi-même et tes collègues.

Je ne sais pas si ce que j'ai observé ou entendu est une violation de la politique d'entreprise, ou si implique une conduite contraire à l'éthique, mais il ne me semble pas juste. Que dois-je faire?

Déposer un rapport. Ethicspoint et les RH peuvent t'aider à préparer et à déposer ton rapport de sorte qu'il puisse être correctement compris. Nous préférons que tu signales une situation qui se révèle être inoffensive plutôt que de laisser qu'un comportement potentiellement contraire à l'éthique passe inaperçu parce que tu n'étais pas sûr.

Que se passe-t-il si mon Manager ou d'autres Managers sont impliqués dans une violation? Vont-ils recevoir le rapport et commenceront à couvrir les preuves?

Les systèmes de distribution de rapports d'EthicsPoint et HR VHelp sont conçus de manière à ce que les parties impliquées ne soient pas informées ou n'ayant pas accès aux rapports dans lesquels leurs noms figurent.

Que faire si je me souviens de quelque chose d'important au sujet de l'incident après que je dépose le rapport? Ou si l'entreprise a des questions à me poser concernant mon rapport?

Lorsque tu déposes un rapport sur le site web EthicsPoint ou au travers du centre d'appel EthicsPoint, tu reçois un nom d'utilisateur unique et tu es invité à choisir un mot de passe. Tu pourras revenir sur le système EthicsPoint soit par Internet ou par téléphone et accéder au rapport original pour ajouter plus de détails ou pour répondre aux questions posées par un représentant de l'entreprise et ajouter des informations supplémentaires qui aideront à résoudre les problèmes ouverts. Nous suggérons vivement de revenir sur le site dans le délai prévu pour répondre aux questions de l'entreprise. Tu as donc commencé un «dialogue anonyme», où les situations ne sont pas seulement identifiées, mais peuvent également être résolues, peu importe la complexité.

Les communications suivantes relatives aux rapports sont-elles aussi sûres que la première?

Tous les échanges avec EthicsPoint sont strictement confidentiels comme le rapport initial, continuant sous la tutelle de l'anonymat.

Puis-je déposer un rapport même si je n'ai pas accès à Internet?

Tu peux déposer un rapport sur EthicsPoint ou HR VHelp depuis un ordinateur qui peut accéder à Internet. Il est possible de le faire depuis la maison. De nombreux lieux publics, y compris la

bibliothèque publique, ont des ordinateurs avec accès Internet. Si tu n'as pas accès ou tu es mal à l'aise à l'aide d'un ordinateur, tu peux appeler le numéro sans frais d'EthicsPoint, qui est disponible 24 heures par jour, 365 jours par an.